

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

MAIRIE

VILLAUDRIC
31620

☎ 05 61 82 44 13

date de convocation : 16/03/2026

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VILLAUDRIC

SEANCE du VENDREDI 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt mars à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de VILLAUDRIC régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Julien MAZERIES, en qualité de doyen de l'assemblée,

Présents : LE CHEVILLER Nicolas, BOUTELEUX Marie, JOUFFREAU Maxime, GERMA-LEBEL Cécilia, MAZERIES Jean-Julien, D'ARGOUBET Sabine, VASSAL Jean-Paul, SENTUC Elodie, RECHATIN Mathis, LARROQUE Leslie, BRAYAT Loïc, MARROT Christelle, SUSIGNAN Cédric, TRILLA Karine, ROUANET Benjamin

Absents excusés : PROVENDIER Philippe, ANTONUCCI Alexia, PARISE Denis, RENARD Lauriane

Mr Mathis RECHATIN a été élu secrétaire de séance

2026-03-14 : Vote du nombre d'adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;
Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal soit 5 postes d'Adjoints maximum ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide la création de 4 postes d'adjoints.

Ainsi fait et délibéré les, jours mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	15
Nombre de suffrages exprimés	15
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

Pour copie conforme,

Le Maire,

Nicolas LE CHEVILLER

